

# VOISINS TENNIS DE TABLE



RENTREE SCOLAIRE 2019/2020

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE TENNIS DE TABLE

COLLEGE HELENE BOUCHER

1 Mail de Schenefeld  
78960 Voisins-Le-Bretonneux

DOSSIER DE CANDIDATURE : 6<sup>ème</sup> – 5<sup>ème</sup> – 4<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup>



**Date limite du retour des candidatures : Vendredi 20 Avril**



**VOISINS**  
— le bretonneux —



**Yvelines**  
Conseil général



Terre d'innovations

## SOMMAIRE

TEST SPORTIFS D'ENTREE	Page 3
OBJECTIF DE LA SECTION SPORTIVE	Page 4
DOCUMENTS A JOINDRE POUR LA CANDIDATURE	Page 6
TEST DU CONCOURS D'ENTREE	Page 7
FICHE DE RENSEIGNEMENT	Page 8
AUTORISATION PARENTALE	Page 9

# TEST SPORTIFS D'ENTREE

## EN VUE DE LA RENTREE SEPTEMBRE 2019

Dispositif officiel labellisé par l'Education Nationale et la FFTT

Depuis la rentrée 2016, le collège Hélène Boucher, en partenariat avec la section tennis de table de Voisins Le Bretonneux Tennis de Table, offre la possibilité aux élèves d'intégrer la section sportive tennis de table mixte (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, sans internat)

### **A- Futurs 6<sup>ème</sup> (Nés en 2008) et futurs 5<sup>ème</sup> (Nés en 2007)**

Date du test sportif : Mardi 14 Mai

Heure du rendez vous : 17h30

Lieu du regroupement au :

Gymnase des Pyramides  
Mail de Schenefeld  
78960 Voisins le Bx

### **B- Futurs 4<sup>ème</sup> (Nés en 2006) et futurs 3<sup>ème</sup> (Nés en 2005)**

Date du test sportif : Ce même Mardi 14 Mai

Heure du rendez vous : 17h30

Lieu du concours au :

Gymnase des Pyramides  
Mail de Schenefeld  
78960 Voisins le Bx

### **C- Etude des dossiers scolaires par le chef d'établissement**

### **D- Résultats : 20 MAI 2019 par mail (Bien renseigner le mail sur la fiche)**

### **E- Inscription au collège Hélène Boucher, dossier à récupérer : Début Juin**

# OBJECTIFS DE LA SECTION SPORTIVE

Permettre aux élèves de cette section sportive de suivre une scolarité visant la réussite scolaire dans un cadre original renforçant sur le temps scolaire la pratique du Tennis de table. Proposer aux élèves du secteur du collège Hélène Boucher et des alentours une possibilité de poursuivre leurs études normalement avec un sujet d'épanouissement supplémentaire au travers de la pratique sportive, et plus précisément le Tennis de table, activité qui est déjà (pour la très grande majorité) une de leur passion. Les emplois du temps prennent en compte la spécificité de ces classes (1 par niveau), les élèves bénéficient de deux séances supplémentaires par semaine (mardi et vendredi fin de journée).

Les adultes en charge de cette section sportive (enseignants d'EPS du collège, professeur principal, Conseiller principal d'Education et entraîneurs du club) veilleront à la réussite scolaire de chaque enfant tout en étant performant dans son sport. Ils veilleront à trouver un équilibre judicieux entre la quantité de pratique et le temps dont ils ont besoin pour le travail scolaire.

L'admission à la section sportive du collège Hélène Boucher est possible à condition que le jeune soit inscrit dans un club de tennis de table affilié à la FFTT (Tarif à voir en fonction des clubs). Cette règle est valable pour les 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>. Il est toléré pour les 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> de ne pas être dans un club. Un élève de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> non licencié dans un club de tennis de table devrait donc au cours de sa scolarité (en arrivant en 4<sup>e</sup>) se positionner pour adhérer au club.

Les séances d'entraînements auront lieu au gymnase des Pyramides à Voisins Le Bretonneux.

## ***1- Aspect Scolaire :***

L'équipe pédagogique accompagne l'élève au cours de l'année scolaire pour qu'il puisse atteindre les différents objectifs attendus par les programmes de chaque niveau de classe. Le suivi régulier réalisé par les intervenants de la section doit contribuer à l'épanouissement et la réussite de l'élève.

Il est possible que pour des raisons scolaires, comportementales, ou sportives, l'élève soit exclu de la section temporairement ou définitivement.

Les exigences scolaires sont les mêmes que pour tous les autres élèves du collège. Il doit cependant s'organiser dans son travail personnel pour faire preuve d'autonomie, d'anticipation dans le travail scolaire, source de réussite générale.

Les séances d'entraînement viennent se rajouter le mardi et le vendredi à la journée scolaire (créneaux prévus de 15h à 17h). Possibilité pour les jeunes licenciés au club de prolonger ce temps d'entraînement jusqu'à 18h. Les élèves des 4 niveaux sont regroupés dans un même groupe. Il est donc aussi important pour les plus jeunes de faire preuve d'intérêt et de maturité, pour les plus vieux d'être le référent sur le plan de l'attitude mais aussi de la réussite scolaire et sportive.

## 2- Aspect Sportif :

Les objectifs visés sont :

- Le développement des qualités du joueur :
  - Technique individuelle
  - Tactique individuelle
  - Amélioration du potentiel athlétique
  - Jouer en double, progresser avec son partenaire
  
- Et sa capacité à fonctionner en groupe
  - Sa place au sein du groupe section sportive sera bien sûr un élément important de notre action, il devra se montrer capable d'assurer différents rôles au profit des moins expérimentés (par exemple)
  - Travailler et s'organiser en groupe (échauffement conduit par l'un d'eux par exemple).
  - Il sera imposé à un élève de section sportive d'être licencié à l'Association Sportive du collège et de venir représenter son collège lors des temps de compétition UNSS (à la demande du professeur en fonction du niveau de jeu de l'élève et de l'intérêt de la compétition).

DOSSIER D'INSCRIPTION A RETOURNER AU COLLEGE HELENE BOUCHER  
(1 MAIL DE SCHENEFELD, 78960 VOISINS-LE-BX)  
Avant le 13 Mai 2019

Dossier téléchargeable sur

- Site du club : <http://www.avtt78.free.fr>
- Site du collège : <http://www.clg-boucher-vlb.ac-versailles.fr/>
- Site du Comité départemental : <https://www.cd78fft.fr/>

## DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Fiche de renseignement
- Photocopie de la carte d'identité
- Photocopie des bulletins 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre (Année scolaire en cours)
- Autorisation parentale
- Photocopie du livret de famille

Conditions d'admissibilités :

### ***1- Aspect scolaire***

- Avoir la motivation nécessaire afin d'allier le sport et les études.
- Les appréciations faisant état de l'attitude du candidat seront analysées avec précision.
- La capacité à s'organiser et à faire preuve d'autonomie sont également des éléments d'attention.

### ***2- Aspect sportif***

- Satisfaire aux tests sportifs d'entrée à la section.
- Etre actif dans une ou des associations sportives (club et/ou Association sportive du collège).

Conditions d'admission :

- Le candidat reçu sera informé par courriel début juin de son admission à la section sportive. S'il ne fait pas partie du collège Hélène Boucher ou qu'il n'habite pas le secteur du collège, il devra faire une demande de dérogation auprès de son établissement d'origine (Une copie auprès du collège Hélène BOUCHER serait nécessaire)
- Prévoir l'inscription au collège Hélène BOUCHER

**N.B. pour l'entrée en classe de 6<sup>ème</sup> faire une demande de dérogation auprès du directeur de son école avant le 12 avril 2019 s'il n'est pas du secteur.**

# **TEST DU CONCOURS D'ENTREE**

Nombre maximal de candidats retenus à l'issue du test : 20 élèves

## **1/ Epreuves Physiques : Test de Cooper**

Ceci pour évaluer les aptitudes physiques de l'élève et sa capacité à se surpasser dans un effort autre que le Tennis de table.

## **2/ Epreuves Technico Tactique : Montée de table tennis de table**

Ceci afin d'apprécier le niveau de jeu de l'enfant

# **FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

Nom : ..... Prénom : .....

Date et lieu de Naissance : né le : ..... à .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tel : ..... Portable : .....

Adresse mail : .....

Etablissement scolaire fréquenté lors de l'année 2018 – 2019 : .....

Ville : .....

Niveau de classe actuellement fréquentée : .....

Langue Vivante 1 : .....

Langue Vivante 2 .....

Club actuel saison 2018 – 2019 : .....

Classement : .....

Droitier / Gaucher

Niveau en Critérium Fédéral : .....



## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné .....  
Représentant légal, autorise mon fils / ma fille ..... à  
participer au concours d'entrée de la section sportive tennis de table du collège Hélène  
Boucher (Voisins le Bx) dont le test d'entrée a lieu :

Mardi 14 mai 2019  
(rendez-vous 17h30)  
Au gymnase des Pyramides  
Mail de Schenefeld à Voisins le Bx

Je certifie que l'enfant susnommé est bien assuré contre les accidents pouvant intervenir  
au cours de la pratique sportive, conformément à la réglementation en vigueur (L'assurance  
licence suffit).

Je déclare dégager le Voisins Tennis de table et le Collège Hélène Boucher de Voisins le  
Bretonneux de toutes les responsabilités dans les accidents qui pourraient survenir à celui-  
ci ou de son fait lors du concours.

Fait à : ..... Le .....2019

Signature du représentant légal